

## BILAN PSYCHOLOGIQUE

(Tous les membres de la commission sont soumis à l'obligation de réserve ou au secret professionnel. L'accord écrit du responsable légal du mineur est nécessaire pour tout examen psychologique : C.N.I.L/J.O. 17/11/1985).

ENFANT	
NOM	
Prénom	
Né(e) le	
Sexe	
Établissement	
Classe	

Feuille rédigée par	
Qualité	
Adresse Administrative	
N° ADELI	
Téléphone	
Date de la rédaction	

### RÉSULTATS CHIFFRÉS DES EXAMENS PSYCHOLOGIQUES

(La personne concernée ou son représentant légal a le droit de consulter ce dossier : loi du 06/01/78.)

### RAPPEL DES EXAMENS PSYCHOLOGIQUES ANTÉRIEURS

NATURE DES EXAMENS	DATE	RÉSULTATS

### COMPTE-RENDU DE L'EXAMEN PSYCHOLOGIQUE RÉCENT

NATURE DES EXAMENS	DATE	RÉSULTATS DU BILAN ÉTAYÉS PAR LES ÉVALUATIONS PSYCHOMÉTRIQUES

### LA DEMANDE

De qui émane la demande de bilan et pourquoi ?

**ANALYSE CLINIQUE DES RÉSULTATS ET DES COMPORTEMENTS OBSERVÉS**

(éléments d'anamnèse, comportement observé lors de l'examen, analyse clinique des résultats, hypothèses d'interprétation dynamique qui pourraient aider la commission dans sa prise de décision...)

**PROJET INDIVIDUEL DE L'ÉLÈVE et POINT DE VUE DE LA FAMILLE**

**CONCLUSION** (proposition, avis, interrogations)

Signature du  
Psychologue de l'Education nationale